



L'essentiel & plus encore

Info stat

Les installations de chefs d'exploitation agricole en 2013

Bagnolet, novembre 2014

Les installations d'exploitants agricoles en hausse

En 2013, 13 200 non salariés se sont installés en tant que chefs d'exploitation agricole. Ce sont 750 de plus que l'année précédente, soit une hausse de 6 %. Cette hausse rompt avec la stabilité observée durant les trois années précédentes.

Une croissance favorisée par l'augmentation des départs en retraite

En 2013, l'effectif des jeunes chefs d'exploitation installés âgés de 40 ans et moins – ceux qui sont éligibles au dispositif d'aides à l'installation –, est de 8 600 personnes, en hausse de 6,2 % par rapport à 2012. Ces jeunes installés représentent 65,1% des nouveaux installés en 2013.

Dans le même temps, le nombre de départs en retraite s'accroît de 21% comparativement à l'année 2012. Ainsi, 17 230 chefs d'exploitation cessent leur activité en 2013 et font valoir leur droit à la retraite.

Les installations tardives ne résultant pas d'un transfert entre époux (3 540 personnes) progressent quant à elles de 2,9% en 2013 et représentent désormais 26,8 % des installations réalisées ; elles n'en représentaient que 23,5 % cinq ans plus tôt.

Les installations tardives résultant d'un transfert entre époux (1 060 personnes en 2013) sont très dynamiques en 2013 (+15,8% par rapport à 2012), conséquence directe de l'augmentation du nombre de départs en retraite observée cette année-là. Ce type d'installation ne représente toutefois que 8,1% des installés.

Hausse des installations en Corse, Poitou-Charentes et Champagne

Au cours de l'année 2013, l'installation présente un caractère dynamique au sein des départements des Deux-Sèvres (+63,7%), de la Corse (+56,8%), de l'Hérault (+46,5%), des Alpes-Maritimes (+46,3%) et de l'Aube (+43,8%). A contrario, le nombre d'installations chute dans l'Ain (-20,9%), les Hautes-Alpes (-22,9%), la Moselle (-26,3%), la Haute-Vienne (-27,9%), l'Ardèche (-30,1%) et le Bas-Rhin (-39,5%).

A l'échelle régionale, la Corse (+56,8%), la région Poitou-Charentes (+26,1%), la région Champagne-Ardenne (+25,4%) et la Picardie (+17,1%) tirent leur épingle du jeu, l'Alsace (-8,2%) et Rhône-Alpes (-6,0%) ne bénéficiant pas de la dynamique enregistrée en 2013.

Les formes sociétaires en légère majorité

La forme juridique d'exploitation agricole en société concerne tous les publics de nouveaux installés en agriculture, dans des proportions toujours plus importantes.

MSA Caisse Centrale – Direction de la communication - Service de Presse

Géraldine Vieuille

01.41.63.72.41

vieuille.geraldine@ccmsa.msa.fr

Les Mercuriales

www.msa.fr

40, rue Jean Jaurès

93547 Bagnolet Cedex

1/3

Depuis 2005, l'installation sous forme sociétaire est devenue majoritaire chez les jeunes installés de 40 ans et moins. Ainsi, en 2013, 56,8 % des jeunes ont choisi de s'établir en société, avec une prédilection croissante pour les EARL et les GAEC (46,4 % des installations).

Le transfert entre époux se réalise logiquement sous une forme juridique en nom personnel (83% des installations pour cette population d'installés). Pour les autres installés tardifs (hors transfert entre époux), en 2013, la forme sociétaire prédomine avec 53,2 % des installations.

Après quatre années de stagnation, la superficie moyenne par installé s'accroît

La superficie moyenne par installé chez les jeunes, a cru régulièrement jusqu'en 2008, avant de se stabiliser entre 33 et 34 hectares ces dernières années. En 2013, la superficie moyenne du jeune installé repart à la hausse et s'établit à 35,5 hectares.

En 2013, 50 % des jeunes installés agricoles exploitent une superficie (par installé) inférieure ou égale à 24 hectares, et seul un quart des installés exploitent plus de 53 hectares (par installé).

La superficie moyenne par installé des installés tardifs hors transfert entre époux s'inscrit dans la tendance à la hausse constatée ces trois dernières années, et s'établit à 28,7 hectares.

La moitié des installés tardifs hors transfert entre époux ont moins de 17 hectares (par installé) à exploiter et un quart d'entre eux exploitent plus de 40 hectares (par installé) en 2013.

Parmi les jeunes installés, le taux de féminisation se stabilise

Depuis quinze ans, le taux de féminisation parmi les jeunes installés (40 ans et moins) oscille entre 27 et 30% : en 2013, il se situe à 29 % des effectifs, contre 30 % en 2011 et 2012.

Parmi les installations tardives hors transfert entre époux, sur le long terme, les femmes, bien que majoritaires, voient leur part se réduire: 56,1 % en 2013 contre 64,6 % sept ans plus tôt.

Les installations par transfert entre époux, concernent très majoritairement les femmes : 90,1 % en 2013 ; cependant, c'est cinq points de moins qu'en 2005.

Le taux de pluriactivité des nouveaux installés reste élevé

En 2013, 32,5 % des installés – jeunes ou tardifs – se déclarent en pluriactivité.

Parmi les installés de 40 ans et moins, le taux de pluriactivité masculin se stabilise autour de 32-33 % depuis 2007, tandis que celui des femmes augmente d'un point et passe à 28% en 2013.

Parmi les installés de plus de 40 ans, le taux de pluriactivité des hommes est de 24% lorsqu'il y a un transfert entre époux. Dans le cas contraire, il est de 43% en 2013, en augmentation de quatre points.

Parmi les femmes de plus de 40 ans et en l'absence d'une succession du conjoint, la pluriactivité augmente de trois points pour atteindre 32 % en 2013; de même, lorsqu'il y a un transfert de l'exploitation au conjoint, le taux de pluriactivité féminin augmente de trois points (25 % en 2013 contre 22 % l'année précédente).

Le taux de renouvellement des chefs d'exploitation progresse

Le ratio entre le nombre total de nouveaux installés (jeunes et tardifs hors transfert entre époux) et le nombre de chefs d'exploitation déjà en exercice – le taux de renouvellement des exploitants agricoles – atteint 2,7 % en 2013. Ce ratio était de 2,4 % l'an passé.

MSA Caisse Centrale – Direction de la communication - Service de Presse		
Géraldine Vieuille	01.41.63.72.41	vieuille.geraldine@ccmsa.msa.fr
Les Mercuriales		www.msa.fr
40, rue Jean Jaurès	93547 Bagnolet Cedex	2/3

Le niveau de compensation des départs en retraite par les installations se dégrade

En 2013, 17 230 chefs d'exploitation ont cessé leur activité et ont fait valoir leur droit à la retraite, soit 21 % de plus que l'année passée.

Cette même année, 76,7 % des départs à la retraite des chefs d'exploitation sont donc compensés par des installations agricoles, qu'elles émanent de jeunes agriculteurs, d'agriculteurs installés tardivement avec ou sans transfert entre époux.

La forte hausse du nombre de départs en retraite explique partiellement la chute du taux de remplacement qui s'élevait à 87,4% l'année dernière.

Le taux de maintien dans l'activité agricole dans les six ans suivant l'installation est très important

Les chefs d'exploitation qui se sont installés en 2007 – la dernière génération pour laquelle on peut connaître le taux de maintien à 6 ans – sont 79 % à être toujours exploitants agricoles après six années d'activité.

Le taux de maintien est extrêmement élevé pour les jeunes (86%). Il est significativement plus faible pour les installés de plus de 40 ans : 68 % pour les installés hors transfert et 58 % pour les installés suite à transfert entre époux.

Le taux varie sensiblement en fonction de l'orientation de l'exploitant (tableau 1). Environ 84,0 % des installés de 2007 qui pratiquent l'élevage de bovins sont toujours exploitants agricoles en 2012 ; viennent ensuite, dans l'ordre décroissant du taux de maintien, les céréaliers (82,7%) puis les agriculteurs pratiquant la polyculture ou le polyélevage (82,0%). En revanche, le taux de maintien à 6 ans est moins élevé chez les viticulteurs : 72,6 %.

Tableau1

Taux de maintien à 6 ans des installés de 2007 par population et type d'activité

	Installés de 40 ans et moins	Installés de plus de 40 ans hors transfert entre époux	Installés de plus de 40 ans avec transfert entre époux	ENSEMBLE DES INSTALLEES
Elevage bovins-lait	93,3%	80,4%	55,6%	83,9%
Elevage bovins-viande	93,6%	73,8%	62,4%	84,0%
Elevage bovins-mixte	93,0%	81,2%	63,2%	84,9%
Cultures céréalières et industrielles, grandes cultures	91,8%	74,0%	67,7%	82,7%
Cultures et élevages non spécialisés, polyculture, polyélevage	92,5%	74,0%	60,3%	82,0%
Viticulture	84,0%	63,9%	58,4%	72,6%
Total des secteurs	85,6%	68,0%	58,4%	78,8%

Source : MSA

MSA Caisse Centrale – Direction de la communication - Service de Presse		
Géraldine Vieuille	01.41.63.72.41	vieuille.geraldine@ccmsa.msa.fr
Les Mercuriales		www.msa.fr
40, rue Jean Jaurès	93547 Bagnolet Cedex	3/3